***Les écoles de linguistiques***

Le structuralisme en linguistique est lié à Ferdinand de Saussure, mais il s’applique à des écoles linguistiques assez différentes ; ce mot est utilisé parfois pour désigner l’une d’elles, parfois pour les désigner toutes ; elles ont en commun un certain nombre de conceptions et de méthodes : les diverses théories telles que, le fonctionnalisme, la glossématique ou le distributionnalisme fondent la linguistique sur l’étude des énoncés réalisé. Le but de la linguistique est d’élaborer une théorie du texte considéré comme achevé et clos et d’utiliser à cette fin une méthode d’analyse formelle ; le structuralisme se base sur le principe d’immanence, le linguiste se limite à l’étude du corpus et tente de définir la structure, l’architecture, l’indépendance des éléments internes, par contre tout ce qui touche à l’énonciation est hors du domaine de la recherche. L’école linguistique de Prague, avec R. Jakobson et E. Benveniste, se préoccupe d’analyser les rapports locuteurs –message (voir les fonctions du langage et l’énonciation).
Les successeurs de F. De Saussure, Ch.Bally notamment posent une linguistique de la parole qui s’oppose à la linguistique de la langue.
L. Bloomfield et les structuralistes américains considèrent qu’il est impossible de définir le sens trop de facteurs rentrent en jeu.
Un autre trait important du structuralisme est la distinction sous diverses formes d’un code : la langue et de ses réalisations : la parole.
On est ainsi conduit à une étude du système à un moment d’équilibre, c’est la synchronie dans la mesure où l’étude diachronique semble la négation même du système. Le structuralisme fonde la l’économie lingustique dans le fonctionnement synchronique du code.
On pose a priori, pour un ensemble d’énoncés, l’existence d’une structure qu’on doit ensuite dégager en se fondant sur une analyse immanente ; les codes sont considérés comme irréductibles les uns aux autres.
Les structuralistes définissent des niveaux ou des rangs : l’énoncé est étudié comme une série de rangs hiérarchisés où chaque élément est déterminé en fonction de ses combinaisons avec le rang supérieur. Les phonèmes sont considérés par leurs combinaisons au rang du morphème et les morphèmes par leurs combinaisons dans la phrase. Les écoles s’opposent ici quand elles cherchent à mesurer l’importante relative des transitions d’un rang à un autre. A. Martinet privilégie le passage du niveau des phonèmes au niveau des morphèmes alors qu’E. Benveniste, suivant l’école de Prague, situe la transition importante entre les traits pertinents du phonème et le phonème lui-même.

Définitions :
\* le morphème : est l’unité significative la plus petite, le signe linguistique minimum (lexical ou grammatical, libre ou lié), en français il correspond au mot.
\* le phonème : est l’élément minimal , non segmentable, de la représentation phonologique d’un énoncé, dont la nature est déterminé par un ensemble de trait distinctifs. Chaque langue présente, dans son code, un nombre limité et restreint de phonèmes qui se combinent successivement, le long de la chaîne parlée, pour constituer les signifiants des messages et s’opposent ponctuellement, en différents points de la chaîne parlée , pour distinguer les messages les uns des autres. C’est là sa fonction essentielle, il est souvent défini comme l’unité distinctive minimale.
\* le monème : est l’unité significative élémentaire pour A. Martinet. Ce peut être un mot simple, un radical, un affixe, une désinence. Par cet emploi, l’auteur cherche à désambiguiser le terme morphème.

Le structuralisme fait appel à la théorie de l’information dans la mesure où il fait appel à l’étude de l’environnement d’une unité.
Un des plus grands apports de la linguistique structurale est d’avoir établi la linguistique comme une science des langues, améliorant de manière considérable la description des langues, il a permis de limiter en linguistique le subjectivisme qui substituait les impressions à l’étude systématique des langues. Il a permis de décrire le fonctionnement synchronique des langues ce qui a permis aux linguistes de s’occuper de recherches proprement scientifiques dans le domaine des applications pathologiques du langage, apprentissage programmé des langues, traitement formel des textes, classement documentaire

**La glossématique**

La glossématique a été créée par Louis Hjemslev, d’après le grec, « glossa », pour désigner la théorie qui se donne la langue comme but en soi et non comme moyen. Elle préconise une connaissance immanente du langage ; la langue est considérée comme une structure fermée sur elle-même ; elle veut déterminer ce qui commun à toutes les langues humaines quelles qu’elles soient et ce qui fait qu’à travers diverses fluctuations une langue reste identique à elle-même. Fondée sur le principe d’empirisme, la description doit être sans contradictions exhaustive et la plus simple possible. Il faut donc abandonner la méthode inductive, qui prétend aller du particulier (les données) au général (les lois). Elle ne peut dégager que des concepts valables pour un système linguistique donné. La glossématique sera donc une méthode déductive, qui procède à partir d’un nombre restreint d’axiomes rigoureux à la détermination de classes. S’appuyant sur Saussure, Hjemslev fait d la structure immanente de la langue l’unique objet de la linguistique. La langue n’est qu’une forme et non une substance : aucune idée, aucun objet ne préexiste à la langue ; chaque langue pratique un découpage original de la réalité. Par exemple le spectre des couleurs est une matière indépendante du réseau de signes que chaque langue instaure dans cette substance. Quant à la forme, elle représente les propriétés combinatoires des unités qui résultent de l’analyse des signes. Ce type ne concerne pas seulement le contenu sémantique des langues, il a son correspondant au niveau de l’expression, de la manifestation sonore. On pourra ainsi parler de matière, de substance et de forme aussi bien sur le plan du contenu que sur le plan de l’expression.
La glossématique tend ainsi à attribuer à toutes les langues, comme caractère commun, le principe de la structure. Les langues se différencient simplement par la manière dont s’applique ce principe

**Le fonctionnalisme**

Le langage peut être conçu comme un instrument servant à une fin, une fonction. C’est alors cette fonction qui en façonne la structure. Ou bien on peut considérer le langage indépendamment de sa fonction, comme une structure formelle( immanente). La conception fonctionnelle du langage à de sérieux avantages sur l’autre estiment les fonctionna listes. Si tant est qu’une langue a pour fonction la communication, on peut rechercher les conditions auxquelles elle doit satisfaire pour assurer la communication comme elle le fait.
La réflexion de l’école de Prague sur les fonctions du langage a donné naissance à divers courants fonctionna listes dans la 2ème moitié du 20ème siècle.A. Martinet pose en principe la notion d’économie linguistique. Le point central de la théorie réside dans le concept de la double articulation du langage qui se manifeste sur deux plans :
- la 1ère articulation du langage est celle selon laquelle tout fait d’expérience à transmettre, tout besoin qu’on désire faire connaître à autrui, s’analyse en une suite d’unités douées chacune d’une forme vocale( sa) ou phonique(sé) et d’un sens, c’est l’articulation d’un énoncé en monèmes. A. Martinet.
- la 2ème articulation du langage : le signifiant des unités linguistiques est analysable à son tour, en une succession d’unités phoniques qui sont des unités à une seule face. R. Jakobson, pour sa part, se fonde sur les fonctions du langage : expressive, conative, phatique, poétique, métalinguistique, dénotative. Pour lui il ne peut y avoir de synchronie s’il n’y a pas de diachronie
Une syntaxe fonctionnelle fut élaborée

**Le distributionalisme**

Durant les années 20, l’américain L. Bloomfield (spécialiste des langues indo-européennes) propose de façon indépendante,une théorie générale du langage qui a dominé la linguistique américaine jusqu’à 1950.
Cette linguistique prend son départ dans la psychologie behavioriste. Un acte de parole n’est qu’un comportement d’un type particulier . Or le behaviorisme soutient que le comportement humain est totalement explicable et prévisible à partir de situations de situations dans lesquelles il apparaît, indépendamment de tout facteur interne, il conclut que la parole aussi doit être expliquée par ses conditions externes d’apparition ; il appelle cette attitude le mécanisme qu’il oppose au mentalisme, impraticable pour lui, et selon lequel la parole doit s’expliquer comme un fait de pensée du sujet parlant.
Elle a été développée et notamment par Z.Harris. Elle tire son principe de la constatation empirique que les parties d’une langue ne se rencontrent pas arbitrairement les unes par rapport aux autres ; chaque élément se rencontre dans certaines positions particulières par rapport aux autres. C’est une approche formelle qui écarte toute considération relative au sens. Enfin cette méthode se veut purement descriptive et inductive, sans l’être totalement

**La grammaire générative**

|  |
| --- |
|  |
| Il s’agit d’une théorie linguistique élaborée par N. Chomsky .Critiquant le modèle distributionnel et le modèle des constituants immédiats de la linguistique structurale, qui, selon eux, décrivent seulement les phrases réalisées et ne peuvent expliquer un grand nombre de données linguistiques (comme l’ambiguïté, les constituants discontinus, etc.). Chomsky rend compte de la créativité du sujet parlant, de sa capacité à émettre et à comprendre des phrases inédites.La grammaire est un mécanisme fini qui permet de générer (engendrer) l’ensemble infini des phrases grammaticales (bien formées et correctes) d’une langue, et elles seules. Formée de règles définissant les suites de mots ou de sons qui sont permises, cette grammaire constitue le savoir linguistique des sujets parlant une langue, c’est-à-dire leur compétence linguistique ; l’utilisation particulière que chaque locuteur fait de la langue dans une situation particulière de communication relève de la performance |